

Manifestation de soutien aux grévistes d'ISS de l'Aéroport - Jeudi 19 août 2010 à 17h30

Au département de Monsieur François Longchamp - Rue de l'Hôtel-de-Ville 14 - Genève

Dès le 10 juillet, le PSG a clairement soutenu la grève légitime des travailleuses et travailleurs d'ISS Aviation, qui, après les salariés de SWISSPORT, ont dû se mettre en grève suite à la décision de leur employeur de dénoncer la convention collective de travail (CCT) qui régissait leurs horaires et leurs conditions salariales.

Rappelons que depuis le 30 juin, ISS Aviation a tout simplement décidé, de manière unilatérale, une baisse salariale de ses employés en appliquant un salaire maximum de 3 500 CHF par mois. Cette décision ne respecte aucune Convention Collective de Travail et ISS Aviation a ainsi prouvé qu'il s'en moquait éperdument.

Ce geste unilatéral de l'employeur mettait fin à une CCT conclue il y a plus de dix ans, après que ce dernier ait violé allègrement ses dispositions en engageant des collaborateurs à des salaires inférieurs à ceux convenus.

Les Socialistes jugent inacceptable qu'une entreprise active dans un établissement de droit public remette en cause avec un tel cynisme les engagements pris par l'Etat de Genève en faveur des employés du Canton. En effet, lors de la votation sur les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne, en septembre 2005, les syndicats patronaux, leurs porte-paroles politiques et le gouvernement cantonal avaient annoncé une nouvelle ère du partenariat social avec la conclusion de conventions collectives de travail étendues.

Les promesses en faveur des salariés ont été ainsi multipliées, obtenant d'eux qu'ils soutiennent la libre circulation des personnes, ainsi que l'autonomisation des anciennes régies publiques, telle l'AIG. Ces enjeux électoraux passés, nous constatons que la droite n'assume pas ses promesses et soutient l'offensive patronale. Les conflits sociaux de Swissport et d'ISS Aviation qui se déroulent à l'aéroport depuis plus de six mois sont en ceci emblématiques.

Des engagements particuliers avaient été pris par les autorités pour les salariés oeuvrant dans les établissements de droit public lors de leur autonomisation, à savoir que chaque entreprise devrait avoir contracté une CCT pour pouvoir y exercer son activité. Actuellement, Monsieur Longchamp adopte une attitude politique de non-respect de ses engagements

Monsieur Longchamp, par ailleurs chef du Département de la solidarité et de l'emploi, cautionne en tant que Président du Conseil d'administration de l'AIG qu'une entreprise réduise les salaires de ses employés à CHF 3'500.-, entraînant une perte de revenus de CHF 200.- à CHF 1'000.- par mois. Est-ce la vision de l'emploi que le ministre de l'économie a pour Genève ?

Le PSG exige que toutes les entreprises actives à l'Aéroport international de Genève souscrivent à des conventions collectives de travail et les respectent ! ISS doit cesser de bafouer le droit de ses employés et assumer les engagements pris par le Canton.

NON à la production de « working poors » dans le canton de Genève ! Sous ce titre, la Jeunesse Socialiste Genevoise a aussi condamné fermement la politique salariale de ISS Aviation et a apporté tout son soutien et son entière solidarité aux employés en grève d'ISS.

Alors que nous connaissons une situation économique actuelle rude avec un chômage élevé, ISS Aviation profite pleinement de ce contexte en effectuant un « dumping » salarial. Une rémunération aussi indigne, que les employés sont obligés d'accepter, sous risque de se retrouver au chômage.

Selon l'OFS (2007), le seuil de pauvreté en Suisse pour une mère élevant ses deux enfants seule est de 3 800 CHF par mois. Sachant que la plus part des employés d'ISS Aviation à Genève sont des femmes et que parmi elles, certaines élèvent leurs enfants seules, alors ISS Aviation rémunère certaines de ses employées en dessous du seuil de pauvreté.

Pour que Genève ne devienne pas une terre d'esclavagisme économique où les genevoises et les genevois soient sous-payés et exploités, montrons notre solidarité !

L'hiver dernier, il a fallu un mouvement de grève pour qu'un employeur actif à l'aéroport de Genève, swissport, accepte d'entrer en matière sur les conditions de travail que ses salariés dénonçaient. Cette fois-ci, c'est un autre employeur, ISS Aviation, qui ne respecte pas les engagements qu'il a signés avec son personnel sous forme de conventions collectives de travail (CCT). Ces violations répétées en matière de droit et usages du travail survenant dans le cadre d'un établissement public inquiètent, et rappellent l'exigence d'une politique claire de l'aéroport de Genève à l'égard des entreprises et sous-traitants actifs sur le périmètre.

Monsieur Longchamp cumule les fonctions de Président du Conseil d'Etat, garant du respect des règles dans notre République, de Conseiller d'Etat en charge du Département de la solidarité et de l'emploi, garant à ce titre des négociations paritaires et de leur résultat, en l'occurrence de CCT, et de manière générale de conditions de travail correctes sur le territoire cantonal et à plus forte raison s'il s'agit du périmètre d'un établissement public, et enfin, de Président en titre dudit établissement, à savoir l'Aéroport de Genève.

Le PSG invite Monsieur Longchamp à bien vouloir descendre de sa tour d'ivoire et à soutenir les employé-e-s de l'Aéroport de Genève. Monsieur Longchamp a pour responsabilité d'assurer que les conventions collectives en force soient respectées, tout comme il a la responsabilité à inciter les partenaires sociaux à en conclure là où il n'y en a pas, ce qui est encore trop souvent le cas.

Le PSG fait siennes les revendications des personnels concernés et soutient leurs actions de lutte légitime pour la défense et l'amélioration des droits des travailleurs.

Le PSG dénonce et exige clairement :

- PAS de salaires indignes, pas de salaires au-dessous du seuil de pauvreté créant de nouveaux working poors !
- PAS de dumping salarial !
- PAS de Contrats indignes dans un établissement public autonome !
- Qu'une Convention collective de travail soit immédiatement conclue !
- Que les conditions de sous-traitance ne permettent plus jamais cela !
- Toute entreprise intervenant à l'AIG doit avoir signé une CCT.
- Monsieur Longchamp doit impérativement intervenir auprès d'ISS.

Le PSG apporte son total soutien à cette légitime grève et poursuivra sa politique d'exigence d'un salaire minimum.

Je vous remercie !

Genève, le 19 août 2010

Jean-Charles Rielle, conseiller national PS